

DOLLAR
64,72¢ US
-0,27

OR
295,20 \$ US
-1,00

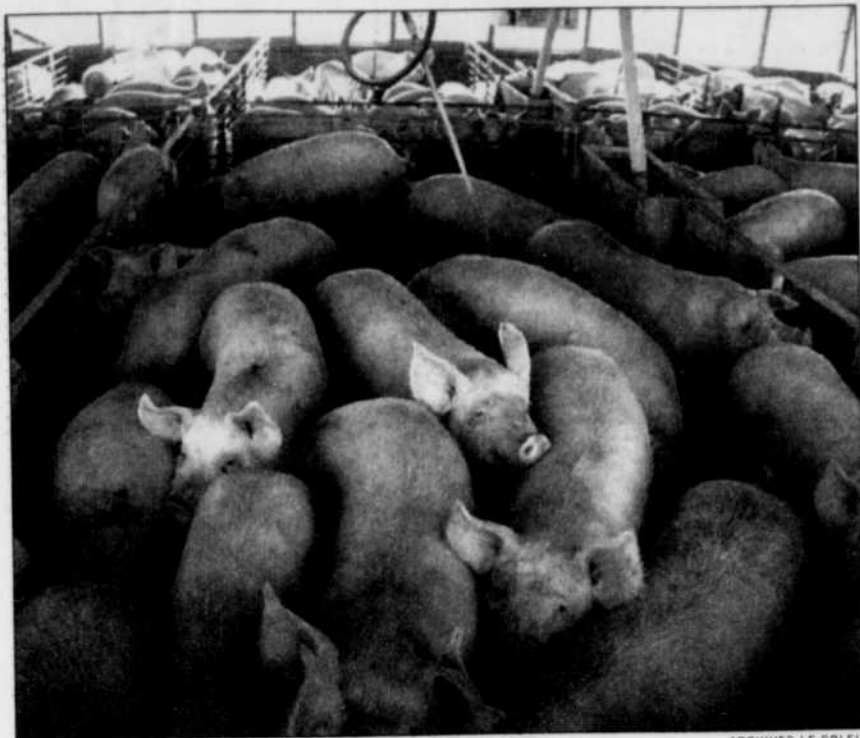
ARGENT
7,757 \$
-0,064

MONTRÉAL
3027,29
-22,48

TORONTO
5848,36
-22,35

NEW YORK
8519,23
+13,38

QUESTIONS D'ARGENT



La viande d'un grand nombre des bêtes qui seront abattues est destinée à la congélation en raison des surplus actuels.

Embouteillage de porcs dans les abattoirs

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La crise porcine n'a pas fini de provoquer des malheurs. Le Québec, tout comme les États-Unis et l'Europe, se retrouve avec un surplus de porcs ce qui amène les propriétaires d'abattoir à user de parcimonie dans l'abattage des porcs.

Le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), M. Laurent Pellerin, a confié au SOLEIL qu'il ignorait complètement si les abattoirs québécois pourront abattre la semaine prochaine 14 000 porcs tel que prévu.

Les propriétaires d'abattoir sont aux prises avec un important inventaire et une grande quantité des bêtes abattues sont destinées à la congélation.

Cette crise qui a débuté il y a plus d'un an, a été provoquée par l'effondrement des marchés asiatiques et russes. Le Québec a perdu beaucoup de plumes dans cette crise financière. Tous les spécialistes estiment qu'elle n'a pas fini de provoquer des maux de tête.

M. Pellerin, lui-même producteur porcin, croit qu'il faudra attendre encore le bilan des quatre prochains trimestres avant d'évaluer un peu plus justement la situation. « Il faut voir, dit-il, si les activités économiques vont reprendre en Asie et en Russie. »

Les États-Unis, où l'on abat 100 millions de porcs par année, et l'Europe avec des abattages de 150 millions de bêtes doivent, eux aussi, jongler avec d'importants surplus. Cependant, ils possèdent un pouvoir politique et économique que le Québec n'a pas avec ses 5,7 millions de porcs abattus.

Afin d'écouler un peu leur surplus, les Américains tout comme les Européens viennent directement en aide aux pays asiatiques et à la Russie afin de leur permettre d'acheter... du porc.

POURQUOI CONSTRUIRE ?

En regard d'une situation qui frise la

catastrophe, il est permis de se demander pourquoi les producteurs porcs québécois procèdent-ils à des agrandissements de leur porcherie, à des rénovations ou tout simplement à de nouvelles constructions ?

M. Pellerin explique que crise ou pas crise, ces producteurs se devaient de réaliser ces travaux. « Beaucoup de porcheries, dit-il, ont 20 ans et plus. Les propriétaires doivent donc les moderniser afin d'y faire entrer les nouvelles technologies. »

De plus, les nouvelles exigences environnementales amènent les producteurs à effectuer différents travaux afin de se conformer à ces normes. Tous ces travaux représentent la grande majorité des demandes de permis que le ministère de l'Environnement doit étudier.

Quant à ceux qui ont décidé de procéder à la construction d'une nouvelle porcherie, ils ont décidé tout simplement de miser sur l'avenir en espérant que la crise porcine prenne fin dans un avenir pas trop lointain.

ENTREPRISES FAMILIALES

Le président de l'UPA a également voulu faire taire les rumeurs qui laissent croire que les intégrateurs, c'est-à-dire les propriétaires de meuneries, de porcheries et d'abattoirs, mènent le bal dans l'industrie porcine québécoise.

M. Pellerin indique que l'entreprise familiale est encore très majoritaire. En fait, selon ses chiffres, 60 % des porcheries d'abattage et 80 % des porcheries d'élevage de truies sont des fermes familiales.

Le taux d'inflation continue de baisser

■ OTTAWA (PC) — Le taux d'inflation évolue à un rythme voisin de ce qu'il était au début des années 1960, a constaté, hier, Statistique Canada.

En septembre, le taux annuel d'inflation a chuté à 0,7 % (le niveau où il se situait en décembre dernier). Il était de 0,8 % en août.

Cette augmentation annuelle de l'inflation est la plus faible depuis mai 1962, si l'on exclut la période couvrant février 1994 à janvier 1995, alors que les variations d'indice avaient subi une distorsion due à la soudaine baisse des prix du tabac.

Sur une base mensuelle, l'indice des prix à la consommation (IPC) a connu une diminution de 0,2 % d'août à septembre. Statistique Canada note qu'il s'agit de la plus forte baisse mensuelle observée cette année.

Selon l'agence fédérale, « la baisse du prix des fruits et des légumes frais, de l'électricité, de l'hébergement pour voyageurs, des ordinateurs et des tarifs aériens » a contribué à cette diminution.

La baisse du prix des fruits et légumes frais n'est pas inhabituelle à cette période de l'année, souligne l'agen-

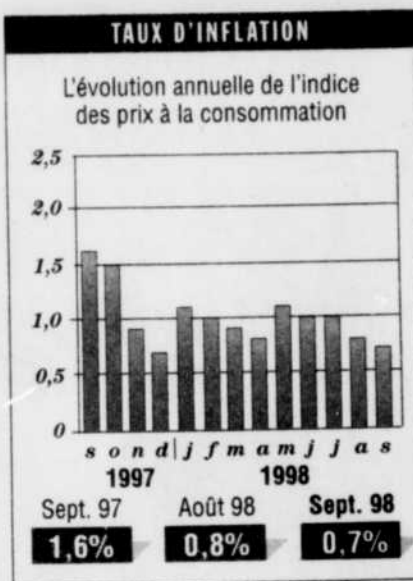
ce, puisque les récoltes se traduisent par des approvisionnements abondants. Quant aux tarifs de l'électricité, ils ont baissé principalement à cause d'un rabais unique consenti aux clients de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta.

Le relèvement des frais de scolarité universitaire et l'augmentation du prix des meubles ont cependant contribué à modérer la baisse mensuelle de l'IPC.

L'agence de statistique affirme que si l'on exclut de l'ensemble des prix à la consommation ceux des aliments et de l'énergie, la hausse annuelle du coût de la vie en septembre s'est maintenue à 1,4 %, soit au même niveau que le mois précédent.

1,1 % AU QUÉBEC

Alors que dans l'ensemble du pays, le taux annuel d'inflation atteignait 0,7 % en septembre, au Québec, ce taux se chiffrait à 1,1 %, inchangé par rapport au mois d'août. En Ontario, il était de



Source: Statistique Canada

INFOGRAPHIE: PC/LE SOLEIL

0,8 %, contre 0,6 % le mois précédent. Parmi les grandes villes, Montréal affichait en septembre un taux d'inflation de 1,4 %, Québec, 1,2 %, Ottawa, 0,8 %, et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, moins 0,3 %. À Toronto, le taux était de 0,9 %.

Bombardier créera 300 emplois à cause du succès du Regional Jet

■ MONTRÉAL (PC, AFP) — Après avoir obtenu une nouvelle commande pour le Regional Jet de Canadair, Bombardier Aéronautique augmentera la cadence de production de cet appareil.

Cela se traduira par la création de 300 emplois à Montréal d'ici l'automne 1999.

« Ce sont des emplois de fabrication, pas des emplois d'ingénieurs, a précisé le porte-parole de Canadair, M. Ahmed Galipeau. Ce sont vraiment des gens qui vont travailler à la fabrication. »

Bombardier Aéronautique a annoncé, hier, la vente de 12 appareils Regional Jet de série 200, à 50 places, au transporteur Kendall Airlines, de Wagga Wagga, en Nouvelle-Galles du Sud (Australie). Kendall Airlines est un partenaire d'Ansett Australia.

Le Regional Jet, un biracteur de 50 ou 70 places destiné aux lignes moyens courriers, a franchi le cap des 500 appareils vendus avec cette vente.

Depuis le début du mois de septembre, Bombardier, troisième constructeur d'avions civils au monde — après Boeing et Airbus — et premier dans le domaine des avions régionaux, a connu une accélération de ses commandes de Regional Jet avec la vente ferme de 126 appareils pour une somme totale de 2,6 milliards \$. Le Regional Jet est en service depuis novembre 1992.

Cette augmentation des ventes a incité Bombardier à accélérer la cadence

de production de l'appareil, qui passera de 6 à 7,5 avions par mois d'ici un an.

Il y a trois semaines, Bombardier Aéronautique a annoncé la vente de 50 appareils Regional Jet au transporteur régional américain Comair. Il s'agissait de la plus grosse commande de son histoire.

« Après ce contrat, nous avons dû aiguiser nos crayons pour examiner comment nous allions livrer tous ces avions-là, a raconté M. Galipeau en entrevue téléphonique. Nous savions déjà qu'il fallait augmenter la cadence. »

« Ça ne se fait pas du jour au lendemain, a déclaré M. Galipeau. Nous allons le faire progressivement sur plusieurs mois. »

La création d'emplois suivra le même rythme. Tous ces emplois seront créés dans la région de Montréal, soit à Saint-Laurent, soit à Dorval.

« Le gros de ce programme-là, c'est à Montréal », a indiqué M. Galipeau.

AUSTRALIE

Bombardier Aéronautique se félicite également de pouvoir mettre pied en Australie avec le Regional Jet.

« Il y a une flotte importante de Dash-8 en Australie, mais pour le Regional Jet, c'est une percée sur ce continent », a souligné M. Galipeau.

Le blocus s'étend à la frontière

DAQAUM, Maine (AP) — Les travailleurs de l'industrie américaine du bois, qui effectuent depuis lundi le blocus du poste-frontière canado-américain de Saint-Pamphile, afin de protester contre la perte d'emplois aux mains de bûcherons canadiens, ont étendu leur mouvement à un autre point de passage, hier.

Quatre camionnettes bloquaient déjà un chemin privé permettant de se rendre dans le Maine, à proximité du poste frontalier de Saint-Pamphile, dans le comté de Bellefleur, a indiqué un porte-parole de la Sécurité publique, Stephen McCausland.

Depuis hier matin, trois autres véhicules bloquent tout passage au poste-frontière de Daqaum. La route qui y passe est également privée.

On n'a rapporté ni arrestation, ni geste de violence à ces deux points de passage, situés dans le nord du Maine, à une heure de route l'un de l'autre.

« Nous considérons cela comme un conflit de travail, et notre objectif est simplement de faire en sorte que les choses se déroulent de façon pacifique, et c'est ce qui s'est passé », a déclaré M. McCausland.

Les manifestants estiment que les Canadiens volent des emplois aux travailleurs du Maine en vertu d'un programme temporaire qui permet aux Canadiens de postuler pour des emplois sur le territoire américain s'il n'y a pas assez de travailleurs américains intéressés par des emplois forestiers.

Pour faire un pas de plus vers l'indépendance financière



Conférence de Paul Lemieux, conseiller en services financiers

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

VOUS DÉCOUVRIREZ :

- Si vous avez les moyens d'acheter une maison
- Les étapes d'un projet d'accession à la propriété
- L'ABC d'une bonne stratégie de financement hypothécaire
- Comment votre REER peut devenir la clé de votre première maison

Ste-Foy, le 28 octobre 1998, à 19 h,
à l'Hôtel Québec, 3115, ave des Hôtels

Soirées
DESJARDINS
Rencontres d'information



Pour inscription :
téléphonez au : (418) 835-2553
ou 1-888-513-2553 (Ligne de
réservation 24 heures)
ou informez-vous auprès de
votre caisse populaire Desjardins

Desjardins

QUESTIONS D'ARGENT

L'indice composite demeure stable

OTTAWA (PC) — L'indicateur avancé de Statistique Canada est demeuré stable en septembre, alors que le marché boursier mettait fin à sa descente accélérée amorcée en mai.

L'indice composite, baromètre précurseur de l'économie, a démontré que cinq des 10 composantes ont progressé pendant le mois de septembre, a annoncé Statistique Canada, hier. La bourse a été le principal facteur ayant contribué au relâchement de l'indice composite au cours de l'été. Le marché boursier s'est stabilisé en septembre avant de reprendre une partie du terrain perdu depuis mai.

La demande des ménages s'est raffermie et les conditions du marché du travail ont continué de s'améliorer. L'indice du logement a mis fin à deux mois de baisse, alors que les dépenses en biens durables, tels les électroménagers, ont pris du mieux.

Toutefois, les fabricants n'ont pas suivi l'enthousiasme des consommateurs et les emplois dans ce domaine ont chuté pour un troisième mois d'affilée.

LE LOYER DE L'ARGENT

21-10-1998 Institutions	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. (\$)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Banque Hongkong 21-10	0,25	0,25	+3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	1000	4,025	4,125	4,125	6,50	6,50	6,60	6,75
Banque Laurentienne-08-10	0,05	0,05	3,55	3,55	3,55	3,75	3,75	1000	3,625	3,7	4,00	6,65	6,75	6,85	7,00
Banque de Montréal 21-10			3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	1000	3,625	3,825	4,125	6,50	6,50	6,60	6,75
Banque Nationale 21-10	0,02	0,02	3,25	3,25	3,25	3,50	3,50	**1000	3,75	3,95	4,25	6,50	6,50	6,60	6,75
Banque Scotia 21-10		0,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	1000	3,625	3,825	4,125	6,50	6,50	6,60	6,75
Banque Royale 07-10	0,15 à 0,30	0,15 à 0,40	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	500	3,75	3,95	4,25	6,50	6,50	6,60	6,75
Banque Toronto-Dominion 21-10			3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	500	3,625	3,825	4,125	6,50	6,50	6,60	6,75
Caisses populaires 21-10	0,15	0,15	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	**1000	3,85	4,50	4,25	6,50	6,50	6,60	6,75
Canada-Vie 07-10			3,00	3,00	3,00	3,00	3,00								
CIBC 28-08	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	**1000	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Fiducie Sun Life 09-10			4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	1000	4,125	4,00	4,00	6,50	6,50	6,60	6,75
Groupe La Mutuelle 21-10			++3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	**1000	3,85	3,95	4,15	6,50	6,50	6,60	6,75
MFQ Vie 21-10	0,75		(2)3,625	3,625	3,75	3,75	3,75	**1000	4,00	4,00	4,25	6,50	6,50	6,60	6,75
Placements Québec (1) 14-10								**1000	5,00	4,75	4,85				
SSQ Vie 21-10								400	4,00	4,25	4,35	6,50	6,50	6,60	6,75
Trust Capital 08-10			4,60	4,60	4,60	4,75	4,75	**5000	4,45	4,50	4,55				
Trust Général 21-10	0,02	0,02	3,25	3,25	3,25	3,50	3,50	**1000	3,75	3,95	4,25	6,50	6,50	6,60	6,75
Trust Royal 14-10		0,15	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	1000	3,75	3,95	4,25	6,50	6,50	6,60	6,75

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
* : non rachetables ; ** : intérêt annuel ; + : dépôt minimal de 5000 \$; ++ : dépôt minimal de 10 000 \$; (1) obligation à terme à taux fixe ; (2) dépôt min. 2500 \$.

COMPILATION: LOUISE VOYER

TABLEAU: LE SOLEIL

Nouvelle pharmacie Jean Coutu



LE SOLEIL, ROCH THÉROUX

Mme Johanne Talbot, pharmacienne-propriétaire, et M. Daniel Jobin, gérant, inaugureront, hier, la nouvelle succursale Jean Coutu de Québec, sise au 1100, boulevard René-Lévesque. D'une superficie de 8000 pieds carrés, cette succursale a la particularité de loger dans une maison victorienne. Un montant de 2,5 millions \$ a été investi dans cette nouvelle pharmacie, dont le personnel compte une quarantaine de personnes. Le Groupe Jean Coutu emploie plus de 15 000 personnes dans un réseau de 255 établissements franchisés au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, ainsi que dans 242 pharmacies corporatives aux États-Unis.

TGV: le fédéral n'est pas prêt à prendre une décision

(PC-LE SOLEIL) — Il faudra patienter plusieurs mois avant de connaître la décision du gouvernement fédéral sur son implication dans le projet d'un train à grande vitesse (TGV) dans le corridor Québec-Toronto.

Le ministre fédéral des Transports, David Colenette, a indiqué, hier, qu'aucune décision n'avait encore été prise au sujet de la participation d'Ottawa dans le financement d'études de faisabilité nécessaires pour mettre le projet sur ses rails.

« Nous avons besoin de plus d'informations, de plus d'analyses avant de prendre une décision », a-t-il expliqué.

Toutefois, M. Colenette n'a pas beaucoup donné d'espoir aux promoteurs du projet.

« La question est de savoir si les gouvernements ont les moyens de prendre part au projet. Un des problèmes que nous avons — et c'est pour cela que nous n'avons pas pris de décision sur le financement de 25 millions \$ —, c'est que ce projet ne cadre pas avec notre politique à l'égard de ces projets qui est d'obtenir un financement de 100 % de la part du secteur privé. »

M. Colenette a précisé que la décision sur les études de faisabilité ne sera pas prise avant l'année prochaine.

Le projet, dont les coûts sont évalués à 11 milliards \$, prévoit une participation de 70 % des gouvernements.

PAS DÉCOURAGÉS

Les promoteurs du projet ne sont pas découragés pour autant.

« Nous ne nous attendions pas à une réponse avant la mi-novembre, au plus tôt », a commenté, hier, M. Jean-Paul Gourdeau, le porte-parole du consortium Lynx.

Selon M. Gourdeau, il est tout à fait normal que

le ministre Colenette, veuille plus de temps pour étudier un projet aussi complexe. « De toute façon, le projet ne peut pas se réaliser avant 10 ans, alors ce n'est pas un mois de plus ou de moins qui change quoi que ce soit », a dit le porte-parole du consortium, qui regroupe les compagnies Bombardier, SNC-Lavalin, Agro-Monenco et Don-Ellis.

Le consortium s'attend à ce qu'Ottawa et les gouvernements du Québec et de l'Ontario fassent savoir le mois prochain s'ils sont intéressés par la phase II du projet, soit la réalisation d'une étude de faisabilité au coût de 102 millions \$, dont la moitié serait payée par l'entreprise privée.

En attendant, le projet évolue, assure Jean-Paul Gourdeau. Selon lui, les discussions se poursuivent avec des fonctionnaires tant à Ottawa qu'à Québec et à Toronto.

Dans sa réponse au rapport du comité permanent des transports sur l'avenir du transport ferroviaire de passagers au Canada, le ministre Colenette a assuré que Via Rail est là pour rester et qu'il fallait trouver des façons « créatives et pratiques » d'assurer sa survie à long terme.

Le ministre s'est dit en accord avec neuf des 11 recommandations du comité. L'implantation d'un train à grande vitesse entre Québec et Windsor est l'une des recommandations ignorées.

À 85 %, la clientèle de Via Rail se recrute dans le corridor Québec-Windsor, qui génère aussi 70 % de ses revenus. Les promoteurs, l'Équipe Lynx, ont demandé l'été dernier à Ottawa d'investir 25 millions \$ dans une étude de faisabilité.

Équipe Lynx propose le modèle du TGV franco-britannique, dont Bombardier détient les droits en Amérique du Nord. Ce train, dit-on, amènerait les passagers de Toronto à Montréal en deux heures et 21 minutes, soit environ la moitié du meilleur temps offert par Via Rail.

• SIX NOUVEAUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ROYAL •

C'est facile de trouver les fonds
indiciels ayant les frais
« tout compris » les plus bas.

Appelez-nous.

À .55%, LES NOUVEAUX FONDS INDICIELS ROYAL PRÉSENTENT LES FRAIS LES PLUS BAS AU CANADA.

Vous pouvez enfin profiter de tous les avantages des fonds indiciels avec des frais « tout compris » très bas, selon ce que vous attendiez. Pour seulement .55 %, vous avez accès à des fonds au Canada, aux États-Unis et dans le monde. Et deux versions « Plus » de ces fonds sont offertes à des frais aussi bas que .30 %.

Investir ne peut pas être plus facile. Vous n'avez qu'à composer le 1 800 ROYAL-63. Ces fonds sont également disponibles auprès d'Actions en direct Banque Royale (maison de courtage à escompte) au 1 800 ROYAL-83, de RBC Dominion valeurs mobilières et d'autres courtiers autorisés, ainsi que dans les succursales de la Banque Royale et du Trust Royal.

Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent. Les frais mentionnés représentent le maximum total des frais de gestion et d'administration afférents aux Fonds indiciels Royal.



FONDS
D'INVESTISSEMENT
ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale®
VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Bénéfices

Par La Presse canadienne
Abitibi-Consolidated: neuf mois terminés le 30 septembre, 1998, 43 000 000 \$, 22 c l'action; 1997, perte nette 161 000 000 \$, 83 c l'action. Revenus: 1998, 2 839 000 000 \$; 1997, 2 999 000 000 \$.

Produits forestiers Alliance: neuf mois terminés le 30 septembre, 1998, 14 100 000 \$, 37 c l'action; 1997, 13 400 000 \$, 42 c l'action. Revenus: 1998, 804 600 000 \$; 1997, 562 200 000 \$.

Cinar Films: neuf mois terminés le 31 août, 1998, 12 625 000 \$, 39 c l'action; 1997, 7 503 000 \$, 29 c l'action. Revenus: 1998, 95 160 000 \$; 1997, 55, 190 000 \$.

masco Ltée: neuf mois terminés le 30 septembre, 1998, 205 000 000 \$, 45 c l'action; 1997, 181 000 000 \$, 39 c l'action. Revenus: 1998, 2 536 000 000 \$; 1997, 2 506 000 000 \$.

Titres au comptoir

TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.	Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
AMT F F	5800	1.800	1.450	1.450	0.000	Loismed	40000	0.150	0.120	0.120	-0.080
Afton Food	22000	0.105	0.100	0.105	+0.010	Leisure C	21000	1.250	1.300	1.250	+0.050
Allegiance	11200	1.300	1.100	1.300	0.000	Link Mini	5200	0.010	0.010	0.010	0.000
Ambrex M	40000	0.070	0.070	0.070	-0.010	Lyndex E	13000	0.140	0.150	0.140	+0.010
Anastasia U	100000	0.170	0.130	0.170	-0.040	Lynx golf	140000	0.010	0.005	0.010	+0.005
Miltec tech	35750	1.000	1.000	1.000	0.000	MCK Mng	800	0.650	0.650	0.650	+0.050
Banro Res	12500	0.500	0.450	0.490	-0.010	Magnesium	28543	0.300	0.200	0.250	0.000
Beverly G	23100	0.300	0.150	0.300	0.000	Magna Com	32400	0.700	0.600	0.600	-0.020
Black Mtn	151540	1.630	1.600	1.630	0.000	Manitex c	5000	0.350	0.350	0.350	-0.040
Black Peri	600000	0.040	0.040	0.040	+0.020	Medicore	1500	0.600	0.600	0.600	-0.240
Borealis	8900	2.600	1.750	2.600	+0.600	Medical r	1245434	0.140	0.110	0.140	0.000
CNE Tele	31000	2.500	2.500	2.500	-0.150	Merridian	42500	0.040	0.040	0.040	0.000
Confibre G	300	1.600	1.600	1.600	-0.100	Microsiv	36700	1.350	1.350	1.350	0.000
Conlex	35000	0.500	0.410	0.500	0.000	Midswana	4000	0.050	0.050	0.050	0.000
Chomela G	58025	1.000	1.000	1.000	0.000	Minpro Int	31000	0.230	0.200	0.200	0.000
Citadel G	400	0.080	0.080	0.080	0.000	Modica A	25	2.250	2.250	2.250	0.000
Coffee T M	34550	1.950	1.950	1.950	0.000	Nth Amer D	1920	0.900	0.450	0.900	0.000
Complex	4000	0.150	0.150	0.150	0.000	Nthfield A	1660	1.750	1.750	1.750	0.000
Conceptor	4000	0.500	0.500	0.500	+0.100	Nova Grow	6000	0.220	0.220	0.220	-0.040
Condor GI	5000	0.240	0.240	0.240	-0.020	Novelty	20000	2.450	2.450	2.450	+0.200
Conex C	25000	0.090	0.090	0.090	+0.020	Nucanorian	8500	0.700	0.700	0.700	0.000
Conseco	1000	0.240	0.240	0.240	0.000	Ont Hose	59012	0.020	0.020	0.020	0.000
Cons Thom	303	0.100	0.100	0.100	0.000	Orasero	12000	0.490	0.470	0.490	+0.010
Control Ad	1000	0.600	0.600	0.600	0.000	Partner JT	18450	1.600	1.600	1.600	0.000
Dimension	1600	0.250	0.250	0.250	+0.030	Pharmex I	10000	0.270	0.270	0.270	0.000
Dura Prod	233600	2.000	1.800	1.900	-0.100	Pharmex he	10000	0.150	0.150	0.150	0.000
EP 2000	107900	1.550	1.450	1.550	0.000	Piatecco w	2000	0.250	0.250	0.250	+0.250
Euro res	53000	0.250	0.200	0.200	-0.020	Polar Inn	245	2.500	2.500	2.500	-0.100
Emerging	20000	0.210	0.210	0.210	0.000	Polyphat	200	0.510	0.510	0.510	-0.040
Enervin	6000	0.020	0.020	0.020	0.000	Prado Hids	781	0.010	0.010	0.010	0.000
Environ	1000	0.320	0.320	0.320	0.000	Primerent	25000	0.090	0.090	0.090	0.000
Engineering	15100	2.570	2.450	2.450	0.000	Pure zinc	18003	0.200	0.120	0.200	0.020
Euro Bond	26200	13.000	11.000	13.000	+2.000	Radient E	8000	1.750	1.750	1.750	-0.100
Firstmart	23800	1.750	1.750	1.750	0.000	Rally Ener	128000	1.300	1.100	1.300	+0.050
Fortress H	18400	0.400	0.390	0.400	0.000	Rampart	12800	0.450	0.400	0.450	-0.050
Foreign C	1000	2.400	2.400	2.400	+0.050	Reclometh	25000	0.050	0.050	0.050	+0.010
Foreign C w	5000	0.150	0.150	0.150	+0.070	Regal Gil	3000	0.110	0.110	0.110	-0.070
Francis B	1000	18.500	18.500	18.500	0.000	Renca Res	70000	0.030	0.020	0.030	0.000
Gannett	1000	1.290	1.290	1.290	0.000	SI Gene	39000	0.030	0.010	0.010	-0.070
Goldmint	10000	0.100	0.100	0.100	+0.050	SL Lucie E	8000	0.220	0.220	0.220	-0.020
Golfnorth	7775	2.400	2.400	2.400	0.000	Software G	50000	0.090	0.090	0.090	+0.020
Griffith	199000	0.300	0.280	0.300	0.000	Stm Reef	1750	0.650	0.650	0.650	-0.040
Harte Res c	250	0.150	0.150	0.150	0.000	Strike Int	5000	0.070	0.070	0.070	+0.090
High north	150000	0.070	0.070	0.070	-0.010	Therac Int	1000	0.100	0.100	0.100	0.000
High nht	20000	0.065	0.065	0.065	0.000	Tike Rescs	20000	0.180	0.140	0.160	-0.020
Holcom	10000	0.060	0.060	0.060	0.000	Tomonot e	5000	0.330	0.330	0.330	0.000
Hyper	85000	0.090	0.070	0.090	0.000	Trak	15000	0.080	0.080	0.080	-0.020
Ibi Corp	10000	0.050	0.050	0.050	0.000	Triplex G	35000	0.050	0.050	0.050	+0.010
Imp Int	8000	0.750	0.750	0.750	0.000	Troika	1300	0.450	0.450	0.450	0.000
Imp Plast	8000	0.750	0.750	0.750	0.000	Trucon	39000	0.050	0.050	0.050	0.000
Intensio	2000	3.750	3.750	3.750	+0.250	Trust Cap	1300	0.100	0.100	0.100	0.000
Innovat S	87000	0.005	0.005	0.005	0.000	Vedron Gd	15110	0.090	0.090	0.090	+0.010
Intersys	15000	0.060	0.060	0.060	0.000	Viking GI	1200	0.140	0.140	0.140	0.000
Intarior V	14500	0.600	0.600	0.600	0.000	Virtex Vss	18000	0.230	0.230	0.230	+0.020
Jama Sys	14400	1.900	1.800	1.800	-0.100	W500 R M	1500	0.700	0.700	0.700	-0.020
Jetco	1000	0.050	0.050	0.050	0.000	Well Cove	400	0.150	0.150	0.150	-0.150
KWC res	8000	0.050	0.050	0.050	+0.010	Westhope C	2100	1.400	1.200	1.400	0.000
Kohas Cap	9000	0.050	0.050	0.050	0.000	Widow	15000	0.130	0.130	0.130	-0.110
Kohas Cap	9000	0.050	0.050	0.050	0.000	Wordcraft S	153500	0.130	0.130	0.130	-0.110
Kellogg	2000	0.250	0.250	0.250	0.000	World re	27	0.100	0.100	0.100	0.000
						Wright	1000	0.020	0.020	0.020	0.000
						Zest Et	5001	0.850	0.850	0.850	0.000

ENTREPRISES

Télébec fait son entrée dans l'informatique

Achat de deux firmes spécialisées

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Télébec a fait l'acquisition de deux entreprises spécialisées en informatique, Concepta et Logicon.

Concepta a des bureaux à Trois-Rivières et Shawinigan, alors que Logicon est installée à Rouyn-Noranda et Val-d'Or.

Il s'agit de la première véritable incursion de Télébec dans le domaine de l'informatique.

«Cela nous permet d'offrir une gamme plus étendue de services», a déclaré, hier, le président et chef de la direction de l'entreprise de télécommunications, M. Pierre Brochu, en conférence de presse.

Télébec a fait l'acquisition de 80 % des actions de Concepta et de Logicon, mais elle a plutôt parlé de partenariat avec ces entreprises parce que leurs dirigeants sont demeurés en place.

Concepta assemble des ordinateurs. L'entreprise de 25 employés développe des logiciels et offre également de la formation et du service-conseil.

M. Louis Gaudreau, vice-président au développement des nouveaux marchés à Télébec Multimédia, a insisté sur le fait que Concepta installait des liens réseaux à grande vitesse par micro-ondes, une technologie qui pourrait être utilisée dans d'autres régions desservies par Télébec.

Concepta a un chiffre d'affaires de cinq millions \$.

Logicon, pour sa part, a un chiffre d'affaires de sept millions \$. Cette entreprise

de 45 employés offre des services informatiques, dont le développement de logiciels et le service-conseil.

M. Gaudreau a souligné que Logicon avait notamment développé un logiciel exclusif de gestion globale des mines, distribué du Manitoba à Terre-Neuve. «Nous voulons nous trouver une niche dans des industries spécifiques liées aux régions, notamment dans les secteurs primaires et secondaires», a-t-il déclaré.

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

M. Brochu a expliqué que les régions périphériques constituaient le créneau de Télébec.

«C'est sur cette spécialisation que nous allons nous préparer pour le XXI^e siècle. a-t-il déclaré. Nous voulons nous démarquer en offrant des services intégrés en région.»

Il a rappelé qu'en mai, Télébec avait annoncé son intention d'acquérir les câblodistributeurs de Ferme-Neuve et de La Tuque afin de pouvoir offrir aux clients de ces secteurs un réseau de transmission de données à haute vitesse. Ces transactions sont sujettes à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

«Nous voulons doubler notre chiffre d'affaires d'ici 2002, a-t-il déclaré. Nous voulons investir plus de 100 millions \$ dans les nouvelles technologies dans les régions périphériques.»

En 1997, le chiffre d'affaires de Télébec, une filiale de BCE, était de 199 millions \$. Il s'agit de la troisième plus importante entreprise de téléphone au Québec, après Bell Canada et Québec-Téléphone, avec 158 000 abonnés.

PORTRAIT DE TÉLÉBEC

Entreprise spécialisée en télécommunications qui dessert des clientèles des régions périphériques.

Particularités - 1998

Nombre de clients: 158 000

Nombre d'employés: 1025

Territoire de 750 000 km²

1 client par 4 km²

Chiffre d'affaires: 198 741 000 \$

Acquisitions

Logicon 45 employés

Rouyn-Noranda, Val-d'Or

Chiffre d'affaires de 7 M \$

Services informatiques, développement de logiciels et service-conseil

Concepta 25 employés

Trois-Rivières, Shawinigan

Chiffre d'affaires de 5 M \$

Technologie réseaux par micro-ondes.

Assemblage d'ordinateurs. Développement de logiciels et service-conseil.

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

CN: la bourse jubile, les travailleurs s'inquiètent

MONTRÉAL (PC) — Les marchés boursiers ont accueilli favorablement la décision du Canadien National d'éliminer 3000 emplois, mais plusieurs n'arrivent toujours pas à s'expliquer comment la société ferroviaire peut agir ainsi alors que les bénéfices et la productivité sont à la hausse.

Lorsqu'elle a annoncé ces mises à pied après la fermeture des marchés, mardi, la compagnie venait tout juste de rapporter un bénéfice d'exploitation pour le troisième trimestre, excluant une charge spéciale de 590 millions \$ surtout destinée à payer les indemnités de licenciement.

Hier, son titre a terminé la journée à 75,05 \$, en hausse de 3,05 \$ à la bourse de Toronto.

Selon un analyste de l'industrie ferroviaire, Winnie Siu, il faut se demander comment le CN pourra, privée d'autant de personnel, poursuivre ses activités. La seule explication qui lui vient à l'esprit, c'est que la compagnie craint de faire les frais d'un ralentissement économique continental qui pourrait survenir dans le sillage de la crise financière asiatique.

L'un des représentants syndicaux des tra-

vailleurs du CN remet aussi en question le bien-fondé d'une telle réduction de personnel.

Gary Housch, vice-président de la Fraternité des préposés à l'entretien des voies, a déclaré hier que la fiabilité des convois de grain du CN l'an dernier «était telle que la Commission canadienne des grains a logé une plainte auprès de l'Office des transports du Canada pour dénoncer le piètre service».

Comme le transport du grain compte pour le quart des revenus du CN, «nous sommes sur le bord du gouffre», a-t-il avancé.

Un analyste qui a requis l'anonymat a pour sa part indiqué que le CN devait continuer de réduire ses dépenses d'exploitation. «On a affaire à une compagnie qui a des coûts fixes élevés et une situation économique pas aussi brillante que l'an dernier», a-t-il dit.

La compagnie abolira 1600 postes au second semestre de 1998 et 1400 autres au cours de la prochaine année. Ces compressions incluent également les quelque 1100 travailleurs actuellement en licenciement temporaire.

La question environnementale intéresse le producteur agricole

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

QUÉBEC — L'environnement était au cœur des préoccupations des quelque 200 participants, hier, aux assemblées annuelles des fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord et de Lotbinière-Mégantic. Sur les 27 résolutions qui leur ont été présentées pour étude, 20 d'entre elles portaient exclusivement sur les questions environnementales.

Même le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Laurent Pellerin, en avait long à dire sur le sujet. Il en a profité pour rincer le clou des «gens» qui présentent les producteurs agricoles comme étant des pollueurs peu soucieux de protéger l'environnement.

«Ce n'est pas nouveau chez nous, a dit M. Pellerin. Ça fait plus de 10 ans que l'on est impliqué dans le processus de protection de l'environnement. Au cours de cette période, les producteurs agricoles du Québec ont investi 400 millions \$ dans la protection de l'environnement.»

Faisant le point sur l'enquête qui brossera le portrait agroenvironnemental de l'industrie agricole québécoise, M. Pellerin a précisé que les producteurs interrogés par les enquêteurs devaient consacrer 1 heure 30 de leur temps pour répondre au questionnaire. Du même souffle, il en profite pour décocher quelques flèches aux environnementalistes, principalement l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

«ET, VOTRE PELOUSE...»

«Je me demande, interroge-t-il, comment ces gens réagiraient s'ils avaient à répondre pendant 1 heure 30 aux enquêteurs qui voudraient savoir quel genre de pesticide ils utilisent pour détruire les pissenlits, quel genre d'engrais uti-

lisent-ils pour leur pelouse, ont-ils un broyeur à déchets, font-ils de la récupération, etc.»

Le président Pellerin déplore toutefois que l'UPA n'ait pas, après une décennie d'activités dans la protection environnementale, mesuré et évalué cette action. Il croit cependant que lorsque seront connus les résultats de l'enquête agroenvironnementale, en décembre 1999, «on pourra avoir de grandes surprises positives».

Mais, dans une résolution, les membres des trois fédérations régionales de l'UPA ont demandé à leurs représentants nationaux «de déployer plus de fermeté et de rigueur» dans leurs négociations avec les différents ministères impliqués dans les questions environnementales.

ADIEU LA TABLE

Ils ont même demandé à l'UPA de se retirer de la table de concertation sur la réduction de la pollution d'origine agricole si les discussions continuent de tourner en rond.

À ce chapitre, M. Pellerin leur a clairement indiqué que le temps n'est pas loin où l'UPA tirera sa révérence. «C'est, lance le président de l'UPA, invivable, infernal, plate et un recommencement perpétuel. On songe sérieusement à arrêter de perdre notre temps à ces tables. On va plutôt discuter directement avec le ministre.»

ET LE GOLF

Dans le cahier de résolutions, les délégués ont pu découvrir une toute petite résolution qui pourrait avoir de grandes conséquences si elle était mise en application.

On demande au ministère de l'Environnement de réaliser une étude sur les quantités de fertilisant (azote et phosphore) que l'on retrouve dans le sol des terrains...de golf, y compris les verts.

□ La société aurifère **Barrick Gold** a obtenu un bénéfice net de 76 millions \$ US, au trimestre échu le 30 septembre, en hausse sur le profit de 70 millions \$ US dégagé un an plus tôt. Sur les neuf premiers mois de l'année, a annoncé, hier, la minière torontoise, le bénéfice net a totalisé 216 millions \$ US, en progression de 16 % sur celui affiché pour la même période en 1997. Grâce à un programme de couverture de risques, Barrick Gold peut vendre son or à un prix garanti de 400 \$ US. Il est actuellement à environ 295 \$ US.

□ Le groupe forestier **MacMillan Bloedel** a annoncé, hier, qu'il avait enregistré au 3^e trimestre un bénéfice net de 77 millions \$, soit 56 ¢ par action, contre une perte nette de 2 millions \$, soit 2 ¢ par action, au trimestre correspondant de 1997. Ce bénéfice comprend le produit de la vente d'une usine au Nouveau-Brunswick, MacMillan Bathurst, qui a rapporté 185 millions \$, a précisé la société dans un communiqué.

□ Le groupe **Abitibi-Consolidated** a annoncé, hier, qu'il avait enregistré au 3^e trimestre une perte nette de 52 millions \$, soit 27 ¢ par action, contre un bénéfice net de 10 millions \$, soit 5 ¢ par action, pour la même période de 1997. Ces résultats s'expliquent par une baisse des volumes de ventes, conséquence principalement d'une grève qui affecte 10 usines du groupe pendant une bonne partie de l'été, a indiqué Abitibi-Consolidated dans un communiqué.

□ Ce n'est plus qu'une question de jours avant que **Foresterie Noranda** annonce officiellement que l'usine de papier journal de la Maclaren, à Masson-Angers, dans l'Outaouais, passe aux mains de la multinationale texane ENRON. Depuis l'annonce de sa mise en vente, en août 1997, une dizaine d'entreprises avaient manifesté leur intérêt pour l'usine, mais Foresterie Noranda n'était pas prête à la laisser aller à n'importe quel prix.

□ La Pétrolière **Impériale**, la plus importante société pétrolière au Canada, a annoncé, hier, un bénéfice net de 196 millions \$ au trimestre échu le 30 septembre, en légère baisse sur le profit de 201 millions \$ dégagé un an plus tôt. Le chiffre d'affaires trimestriel de a atteint 2,34 milliards \$, en baisse sur les 2,70 milliards \$ amassés sur la même période en 1997. Sur les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net totalise 418 millions \$, comparé à 575 millions \$ durant le même laps en 1997.

□ Le producteur de papier **Entreprises Repap** a annoncé, hier, à Stamford, dans le Connecticut, avoir essuyé une perte nette de 12,2 millions \$ CAN, soit 2 ¢ par action, lors du troisième trimestre, clos le 30 septembre 1998, comparativement à un bénéfice net de 65,2 millions \$ (12 ¢ par action) au troisième trimestre de 1997. Pour le troisième trimestre de 1998, le revenu d'exploitation de Repap a atteint 172,7 millions \$, comparativement à 154,4 millions \$ au même trimestre de l'année précédente. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre, Repap a essuyé une perte nette de 44 millions \$ (6 ¢ l'action), comparativement à une perte nette de 112,9 millions \$ (44 ¢ l'action) un an auparavant.

□ Le producteur de carton **Cartons St-Laurent** a annoncé à Montréal, hier, avoir enregistré une perte nette de 12,7 millions \$ US, soit 26 ¢ par action, lors du troisième trimestre, clos le 30 septembre, comparativement à une perte nette de 6,7 millions \$ US (14 ¢ par action) au même trimestre de l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre de 1998, les ventes nettes de Cartons St-Laurent ont atteint 197,6 millions \$ US, comparativement à 193,8 millions \$ US lors de la même période de l'année précédente. Lors de la période de neuf mois close le 30 septembre, Cartons St-Laurent a essuyé une perte nette de 12,7 millions \$ US (26 ¢ l'action), contre une perte nette de 25,3 millions \$ US (97 ¢ l'action) un an auparavant.

□ La société **Produits forestiers Alliance** a annoncé à Montréal, hier, avoir enregistré un bénéfice net de 5,6 millions \$, soit 15 ¢ par action, lors du troisième trimestre de 1998, clos le 30 septembre, comparativement à un bénéfice net de 6,8 millions \$ (19 ¢ par action) lors du même trimestre de 1997. Lors du troisième trimestre de cette année, les ventes nettes de Produits forestiers Alliance ont atteint 268,7 millions \$, contre 240 millions \$ lors de la même période de l'exercice précédent.

□ La société de produits et services de consommation **Imasco** a fait savoir à Montréal, hier, qu'elle avait enregistré un bénéfice net de 205 millions \$, soit 45 ¢ par action, lors du troisième trimestre de 1998, terminé le 30 septembre, contre un bénéfice net de 181 millions \$ (39 ¢ par action) lors de la même période de 1997. Lors du troisième trimestre de l'exercice en cours, les revenus d'Imasco se sont établis à 2,53 milliards \$, comparativement à 2,50 milliards \$ lors de la même période de l'exercice précédent.

□ La société **Westburne** a annoncé à Montréal, hier, avoir enregistré un bénéfice net de 19,06 millions \$, soit 41 ¢ par action, lors du troisième trimestre de 1998, clos le 30 septembre, comparativement à un bénéfice net de 19,05 millions \$ (40 ¢ par action) lors des mêmes trois mois de 1997. Lors du troisième trimestre de l'exercice en cours, les ventes de Westburne, distributeur de matériel industriel et de construction ainsi que de produits de maintenance, de réparation et d'opérations, se sont établies à 616,2 millions \$, contre 633,1 millions \$ lors de la même période de l'exercice antérieur.

□ La Société minière **Louvem** a annoncé à Montréal, hier, qu'elle avait enregistré un bénéfice net de 754 577 \$, soit 3 ¢ par action, lors du troisième trimestre de 1998, clos le 30 septembre, contre une perte nette de 295 334 \$ (1 ¢ par action) lors du même trimestre de 1997. Lors du troisième trimestre de l'exercice 1998, les revenus de Louvem ont atteint 2,8 millions \$, contre 2,2 millions \$ un an plus tôt. Lors de la période de neuf mois close le 30 septembre 1998, la société a enregistré un bénéfice net de 1,06 million \$ (4 ¢ par action), comparativement à une perte nette de 698 354 \$ (3 ¢ par action) un an auparavant. Au cours de ces deux mêmes périodes, ses revenus ont été de 7,05 et 5,01 millions \$, respectivement.

Qui prendra votre relève ?

Si vous avez plus de cinquante ans et que vous dirigez une entreprise privée au Canada, il est fort probable que vous ne pouvez répondre à cette question.

Un sondage effectué par RoyNat révèle que plus de 80 % des propriétaires d'entreprise privée négligent la question de leur succession ou évitent de l'aborder, même si la moitié d'entre eux prendront leur retraite au cours des dix prochaines années.

Dans l'ensemble, ils ont de tout temps trouvé difficile d'envisager la retraite et de transmettre ce qu'ils ont bâti. Ils reportent à plus tard des décisions

pourtant essentielles, ce qui leur coûte souvent fort cher et peut parfois nuire au succès de l'opération de transmission.

À l'opposé, un judicieux plan d'affaires et de financement successoral permet aux entrepreneurs propriétaires de retirer une partie ou la totalité de leur capital bien avant que sonne l'heure de la retraite, tout en conservant le contrôle de leur entreprise et en préparant le terrain pour la relève.

Un plan de financement successoral établit la manière dont le propriétaire retirera son argent et le moment où il pourra le faire. Il tient compte des questions fiscales. Il permet de parer aux imprévus tels la maladie, l'invalidité, le divorce ou les conflits entre actionnaires, et il assure l'avenir de l'entreprise en lui donnant une base solide.

N'attendez pas à la dernière minute. C'est la pire chose à faire. Mettez le temps de votre côté : renseignez-vous auprès de RoyNat sur le financement successoral.

RoyNat

Anjou (514) 493-4555, Drummondville (819) 477-3801, Longueuil (450) 670-9210, Québec (418) 683-2177, Saint-Laurent (514) 335-5522

www.roynat.ca

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assuetties à des règlements; pr= privilégiées; f=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Tà 7

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Rochon, pour le meilleur et le pire

Le ministre de la Santé et député de Charlesbourg, Jean Rochon, a décidé de continuer à faire de la politique et c'est tant mieux pour plusieurs raisons. M. Rochon demeure un candidat de première force, et son curriculum est impressionnant.

On a tendance à l'oublier, compte tenu de sa charge de travail, mais M. Rochon est également le ministre responsable de la région de Québec. À ce chapitre on peut déplorer une certaine lenteur dans la prise de décision, mais l'annonce d'investissements majeurs au pare technologique laisse entrevoir un virage technologique structuré. Notre région compte seulement deux ministres senior au sein du gouvernement actuel, et le départ de M. Rochon aurait créé une vacance difficile à combler.



Donald Charette

DCharette@lesoleil.com

Bien sûr, il n'a pas obtenu que le premier ministre Bouchard s'établisse en permanence dans sa capitale, mais dans la mesure où le patron s'y refuse, c'est beaucoup demander au ministre responsable. Mais Jean Rochon, c'est évidemment le penseur derrière la réforme de la santé, et celui qui a coupé le plus gros budget. Tout le monde convient maintenant que ce virage était indispensable et qu'il a beaucoup trop tardé. Il fallait avoir la foi du converti, ou la froideur du technocrate, pour oser fermer des hôpitaux profondément enracinés dans leur localité et imposer le virage ambulatoire. M. Rochon a traversé la tourmente sans sourciller.

Le virage a dérapé, cependant, quand le gouvernement a été contraint, en même temps, de sabrer dans les dépenses. Ces compressions ont mis à mal une réforme qui demandait déjà beaucoup d'ajustements.

Aujourd'hui, avec le recul, on peut se demander quelle était la véritable marge de manoeuvre du gouvernement face à ses créanciers.

Ce redressement des finances publiques était nécessaire et avait même été endossé par des gens venant de tous les horizons, à l'occasion du Sommet socio-économique.

Quel en a été le résultat net? Dans le budget des dépenses de mars, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, mentionnait que les mesures d'économie à la santé s'élevaient à 2,3 milliards \$ sur quatre ans, soit l'équivalent de 33 % de ce qu'il appelait pudiquement « l'effort gouvernemental ». À titre de comparaison, l'éducation a réalisé 26 %, l'emploi et la solidarité 6 %, et le reste des ministères 35 %. Pour donner un portrait assez juste, il faut préciser que la santé accapare 37 % du budget, et l'éducation 27 %, mais le Trésor considérait M. Rochon comme un premier de classe.

Le ministre de la Santé a donc livré la marchandise et mis fin à l'escalade vertigineuse du coût des médicaments. M. Rochon en paie le prix politique et est devenu la tête de Turc de la députation libérale.

Nombre de péquistes, y compris des ministres, ont fait pression, récemment, pour que le premier ministre montre la porte de sortie à son ministre le plus impopulaire. Le raisonnement était assez simple: le départ de M. Rochon va faire oublier la réforme de la santé et assurer notre réélection.

Il faut féliciter le premier ministre d'avoir résisté à la tentation de larguer son ministre de la Santé, qui a peut-être évité une nouvelle décote du Québec. Cette décision demandait un certain courage politique et il aurait été plus facile de demander à Pauline Marois de farder le visage de la santé.

Une campagne électorale sans la présence de M. Rochon aurait été un non-sens et aurait permis au gouvernement de balayer sous le tapis un dossier embarrassant. Elle devrait être, au contraire, au coeur de la campagne électorale.

Ce sont les électeurs qui auront tout le loisir de juger du travail du député-ministre de Charlesbourg.

LA CRISE ASIATIQUE FAIT MAL!



CARREFOUR DES LECTEURS

Transparence, où es-tu?

J'ai sursauté en entendant la nouvelle de ce matin (14 octobre 1998) faisant mention de l'absence de M. Jacques Brassard à une réunion d'urgence convoquée pour régler la situation problématique qui perdure à la STCUQ.

Pourtant, il me semble qu'un organisme aussi public que le transport en commun aurait dû intéresser le ministre au plus haut point. Il prépare sans doute ses élections, ou rêve à sa maudite souveraineté. En tant que responsable des transports, M. Brassard possède sûrement toute l'information concernant les dossiers de la STCUQ.

On sait tous que l'orgueil, l'hypocrisie et l'argent règnent dans la galère. D'un côté, vous avez la direction, et de l'autre, le syndicat. Un manque flagrant de transparence saute aux yeux de ceux qui regardent la télévision, qui écoutent la radio et qui lisent les journaux. La STCUQ a fait en sorte que le doute et la peur ont envahi l'esprit des utilisateurs. Ce sont surtout des jeunes qui empruntent le service. Depuis quelques mois, nous nous inquiétons, comme parents, et vous avez l'air de vous « en foutre comme de l'an 40 ».

Qu'attendez-vous pour régler le problème, M. Brassard? De grâce, faites quelque chose avant vos élections, c'est urgent. Vous savez sans doute que le gros bon sens doit nous inciter à faire passer la sécurité avant nos petites ambitions personnelles. Le gros bon sens nous incite aussi à écouter la base plutôt qu'à nous enfoncer dans nos petites vérités égocentriques. Il va falloir que quelqu'un « mette ses culottes » et fasse du ménage dans une situation qui pourrait de jour en jour.

Le gouvernement a une sérieuse responsabilité sur les épaules: celle d'assurer à tous la sécurité. S'il arrivait un accident avec un autobus défectueux, vous pouvez être assuré, M. Brassard, qu'il y aura des poursuites judiciaires parce qu'une grande partie de la population est concernée par le transport en commun.

Vous ne vous êtes pas posé de questions quand un feu a éclaté dans un local, quand des têtes de cochon ont été déposées sur les bureaux de la direction. Si j'étais ministre des Transports, j'aurais immédiatement réagi, quitte à obliger certaines personnes à démissionner. Comme le dit l'adage: « Une vie n'a pas de prix ». Cela devrait vous inciter à agir dans l'immédiat avant qu'un accident n'arrive. L'orgueil, l'hypocrisie et le mensonge ne

doivent surtout pas bousculer les vraies valeurs. De grâce, faites quelque chose, M. Brassard, et ça presse. Espérant que vous aurez le temps de me lire et, qui sait, descendre vers la population pour l'écouter. Nous aussi, nous avons des idées et nous nous ferons un plaisir de vous en donner. Bonne chance dans votre élection.

Janette Moulin
Saint-Émile

Des témoignages qui n'aident pas la cause

Au moment où notre région essaie de lutter contre le taux élevé de suicides, ce ne sont pas des témoignages en faveur du suicide, à l'occasion du décès de M^{me} Pauline Julien, qui aident la cause. Je crois que Pauline Julien était une femme formidable et je garde d'elle de très beaux souvenirs. Mais une phrase de Fernand Dumont (1927-1997) me revient à la mémoire: « Avant la politique ou l'économie, c'est du vide spirituel affligant le Québec qu'il faut s'inquiéter. » Je m'inquiète...

Ellen Martin
Rimouski

Est-ce que je rêve?

Des centrales thermiques « made in USA, New-Brunswick and Ontario ». Non mais, j'ai l'impression de rêver... J'ai entendu la dernière trouvaille d'Hydro-Québec qui veut construire des centrales thermiques à l'extérieur du Québec.

Ça fait 31 ans que j'essaie de gagner ma vie avec un métier spécifiquement relié à ce genre de construction, et ça fait 20 ans que nos fonctionnaires nous empêchent de fonctionner avec une loi stupide qui dit que « si tu n'es pas de la région du chantier, eh bien chôme » (si, évidemment, tu peux être capable de faire le minimum d'heures requises afin d'y avoir droit...).

Par ce même esprit de clocher, les profiteurs d'Hydro-Québec nous ont anéanti pour 2 milliards \$ de projets de cogénération, qui nous auraient gardé au travail pour des années. Sont-ils verglacés ou électrocutés? Vous, la bande d'Hydro-Québec et du PQ qui couchez ensemble, ravez votre propagande.

Albert Michaud (soudeur)
Saint-Fabien

Quand une montagne fait des siennes

L'événement que vivent les résidents de la rue de la Montagne, à Saint-Nicolas, a été assez médiatisé pour que nous soyons informés de la situation.

Les médias m'avaient d'abord demandé un soutien, puis un *flash* à la télévision. Ce dernier a été diffusé le 19 octobre, à 19h30 et à 22h, à TVA.

Ces genres d'intervention sont souvent programmés par les réseaux pour provoquer la sensation. On coupe facilement ce qui ne répond pas à cette optique. Ce fut le cas de l'aspect pastoral de l'interview. C'est en tant que pasteur que j'ai accepté d'intervenir; comme citoyen, j'ai aussi droit à mon opinion; comme homme public... c'est plus délicat.

Les commentaires que certaines gens m'ont livrés m'ont particulièrement sensibilisés à la souffrance qui se vivait. J'ai mentionné aux médias qu'en tant que pasteur, je ne pouvais être indifférent et que, bien plus, je me devais de rappeler que nous avions reçu, pour la plupart, les dons de l'Esprit.

Lors de situations limites, nous nous sentons impuissants, tant du côté des élus municipaux chargés d'apporter une solution, que du côté des propriétaires affectés. L'Esprit est toujours là pour éclairer, soutenir, et ses dons de force, de courage et de paix sont à notre portée. Nous avons prié pour qu'ils soient présents. S'accuser, essayer de trouver des coupables, n'avancerait à rien pour le moment. L'important, c'est la personne. En plus des études en cours, nos élus ont probablement pensé offrir l'aide des CLSC pour ceux qui ont besoin d'évacuer la pression. Que des aides monétaires de l'extérieur deviennent indispensables pour soulager le fardeau fiscal que notre municipalité se prépare à affronter, cela paraît indispensable. Il ne faudrait pas que la situation « zone sinistrée » ne soit rattachée qu'aux pertes de vie.

Jean-Guy Paradis
Curé de Saint-Nicolas

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante: Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Jean-Paul II: 20 ans déjà

Il y a 20 ans, un nouveau pape était élu. Étonnement, surprise! Il venait de la Pologne, pays qui subissait encore l'emprise du communisme. Au fil des ans, le monde a appris à le connaître: ardent, énergique, habile avec les médias, ce Polonais savait gagner les cœurs. « N'ayez pas peur! » disait-il. Voilà un pontificat qui commençait avec de grandes promesses.



Jean Martel

JMartel@lesoleil.com

ACTUALITÉ COMMENTÉE

qu'il a faits aux quatre coins de l'univers constituent sans aucun doute l'une des caractéristiques de son pontificat. Pape populaire, il est devenu, à l'occasion de ces pérégrinations, la voix des opprimés. Il ne s'est pas privé de dénoncer l'exploitation, le communisme tout autant que le matérialisme occidental. Il n'a pas hésité, non plus, à rappeler les tragédies de l'histoire: le massacre des Amérindiens, la traite des Noirs, l'extermination des Juifs...

En intervenant dans les grandes questions contemporaines et en étant partout, le pape en est venu à occuper toute la place dans l'Église catholique, les évêques répétant l'enseignement officiel.

Jean-Paul II s'est montré très ouvert au dialogue interreligieux. En plus d'avoir réuni à Assise des représen-

tants chrétiens et non chrétiens et d'avoir visité la synagogue juive de Rome, il a rencontré les chefs des grandes religions: le protestantisme, l'orthodoxie, l'islam.

Jean-Paul II est un « résistant »: il résiste à tout ce qui abîme l'être humain. Ce qu'il a dit des droits humains constitue une pièce maîtresse de son pontificat. C'est peut-être cette faculté de résister qui lui permettrait d'être, dans l'histoire contemporaine, l'un des hommes qui ont fait chanceler de façon décisive l'édifice du communisme en Europe. C'est cette faculté qui le pousse à poursuivre coûte que coûte des projets qui, de prime abord, semblent insurmontables, comme celui de se rendre au pays

de Fidel Castro et d'organiser le jubilé de l'an 2000.

Cependant, en prenant position sur les problèmes sociaux et internationaux, le pape fait de l'Église une puissance mondiale. Elle perd son rôle d'institution modeste et tolérante et devient une puissance politico-morale dans le concert des nations.

Malgré ce pontificat historique, on sent que l'admiration n'est plus au rendez-vous. Une certaine déception s'est installée au fil des ans. Le souhait de mettre la peur de côté, que Jean-Paul II formulait, au début de son pontificat, semble disparu.

Esprit traditionnel et conservateur, Jean-Paul II glisse dans une sorte de

raidissement et s'ajuste au centralisme romain. Comme on est loin de l'idée d'inculturation qui suscitait les belles envolées des évêques canadiens!

On a un exemple de ce raidissement dans le refus d'ordonner à la prêtrise des hommes mariés. Faudra-t-il attendre que la crise des vocations, déjà sévère en Occident, s'amplifie pour que le parcours vocationnel englobe des hommes mariés?

La télévision nous transmet de Jean-Paul II l'image d'un homme vieilli. Il n'est pas exagéré de dire que son âge avancé et son état de santé constituent pour ceux qui l'entourent une façon de faire passer leurs idées et de leur donner un poids qu'elles n'auraient pas autrement. Cela explique le retour au conservatisme et à l'intransigeance qui soufflent sur l'Église. Le ton est à l'uniformité de pensée.

Il a fait de l'Église une puissance mondiale mais glisse dans une sorte de raidissement

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

L'effet de la méthode Charest

Au printemps, plusieurs députés libéraux avaient été assez surpris d'entendre Jean Charest leur dire qu'ils devraient apprendre à détester leurs vis-à-vis péquistes. Il fallait « les haïr », disait-il.

Certains avaient aussitôt entrepris de mettre en pratique la méthode de leur nouveau chef, mais personne n'était encore descendu aussi bas que le député de Laurier-Dorion, Christos Sirros, l'a fait à l'Assemblée nationale, hier.

M. Sirros assure qu'il ignorait que l'épouse de Bernard Landry souffrait d'un cancer, quand il a lancé en visant le vice-premier ministre: « Et si c'était ta femme... »

C'était une « déclaration générale », s'est-il défendu. Possible, mais les déclarations générales sont rarement faites à la deuxième personne du singulier, le doigt pointé vers son destinataire.

De tous les députés péquistes, il est assez extraordinaire qu'il soit tombé précisément sur celui dont l'épouse était dans cette pénible situation, mais il faut bien prendre sa parole.

Même s'il lui arrive parfois de s'emporter dans le feu du débat et d'échapper des paroles malheureuses, il semblait réellement mal à l'aise. Ce qui ne l'excuse pas.

M. Sirros était apparemment en vacances quand des informations ont circulé sur l'état de santé de Lorraine Laporte-Landry, l'été dernier. D'autres députés ignoraient aussi qu'elle était malade. D'ailleurs, la nature exacte de sa maladie n'avait pas été dévoilée par les médias.

À la fin de juillet, des stations radio-phoniques anglophones de Montréal avaient lancé une rumeur selon laquelle M. Landry avait fait pression sur l'hôpital Pierre-Boucher, à Longueuil, pour que son épouse obtienne une chambre en

priorité après avoir été admise à l'urgence.

Sous un titre nettement tendancieux (*Did Landry lose cool at hospital?*), le quotidien *The Gazette* avait fait écho aux déclarations d'un animateur de lignes ouvertes de CIQC, Jeff Duff, qui soutenait que M. Landry avait même pris à partie des patients de l'hôpital, en leur disant: « Si vous étiez un bon Québécois, vous céderiez votre lit ».



Michel David

MDavid@lesoleil.com

The Gazette avait aussitôt fait le rapprochement avec l'incident survenu le soir du référendum du 30 octobre 1995, quand M. Landry aurait apostrophé une réceptionniste d'hôtel d'origine latino-américaine.

La direction de l'hôpital Pierre Boucher avait nié catégoriquement toute l'histoire, qui n'était visiblement qu'un tissu de mensonges.

Le triste incident d'hier illustre parfaitement le ton désolant du discours libéral en matière de santé. L'opposition a parfaitement le droit, sinon le devoir de dénoncer les coupures du gouvernement Bouchard, mais comme a dit Mario Dumont, « quand on gratte dans la petite merde, on se saït les mains ».

Dans la mesure où « le Parti libéral

cherche tellement à détruire plutôt qu'à proposer », ça devait fatalement arriver, a commenté M. Dumont. C'est en effet l'inconvénient de la méthode Charest.

Je ne sais pas ce que le chef du PLQ pense de l'intervention de son député, mais il est loin d'être certain qu'elle servira les intérêts des libéraux. Les Québécois ont toujours su apprécier une bonne bagarre politique, mais ils n'aiment pas les coups en bas de la ceinture. On a beau « haïr » l'adversaire, il y a quand même des limites.

Hier matin, M. Charest a dit se réjouir de la décision de Jean Rochon d'être à nouveau candidat dans Charlebourg. Selon lui, sa présence durant la campagne contribuera à rendre encore plus clair le choix qui s'offre aux électeurs.

C'est vrai que le nom de M. Rochon est devenu synonyme d'urgences congestionnées et de listes d'attente interminables dans l'esprit de nombreux Québécois, même s'ils n'ont pas mis le pied dans un hôpital depuis des années.

S'il fait figure d'épouvantail, il peut également servir de paratonnerre. Tant qu'il servira d'exutoire au mécontentement de la population, le premier ministre lui-même sera relativement épargné.

Quand ils ont eu l'impression que M. Rochon était sur le point d'être écarté ou de démissionner, les libéraux ont commencé à concentrer leurs attaques sur M. Bouchard. Mais à partir du moment où il demeurait en poste, il fallait de nouveau s'en prendre à lui.

M. Rochon est le premier à savoir qu'il ne sera plus ministre de la Santé, si le PQ est reporté au pouvoir. Inutile de gâcher le plaisir des contribuables quand ils pénétreront dans ce que Bernard Landry appelait les « vallées verdoyantes » des surplus budgétaires. Surtout s'il doit y avoir un référendum.

RÉPLIQUE

En attendant, il demeure certainement le mieux en mesure de donner la réplique aux attaques libérales. Malgré la méthode Charest, ça ne pourra pas être tellement pire que les quatre années qu'il vient de vivre.

Si M. Bouchard l'avait remplacé par Pauline Marois, comme plusieurs lui suggéraient de le faire, il aurait risqué de la brûler politiquement. Avec le haut taux de satisfaction dont bénéficie le gouvernement, il peut se permettre de laisser la population se défouler sur M. Rochon durant la campagne. Si besoin est, il sera toujours temps de nommer M^{me} Marois après l'élection.

LE BASSIN LOUISE

Vers une plage urbaine à Québec

Louis Campagne

Rédacteur technique

Martine Casey

Sociologue

Kim Cornelissen

Bachelière en urbanisme

Léonce Naud

Géographe

(Les auteurs sont membres de la Société des gens de baignade)

Depuis une trentaine d'années, la façade maritime de Québec a connu plusieurs périodes de « frénésie urbanistique ». L'ensemble du secteur appartenant en totalité au gouvernement fédéral du Canada, les contribuables ont déboursé bien au-delà de 100 millions de dollars dans le but de redonner vie au secteur urbain riverain. Un tel influx d'argent a eu plusieurs résultats positifs. Cependant, le revers de la médaille s'est traduit par la construction de plusieurs édifices modernes qui forment désormais un mur solide entre le quartier portuaire historique et le fleuve Saint-Laurent.

Au cours des années, une lutte acharnée opposant les milieux de la construction immobilière au public en général a pris place dans les trois villes canadiennes de Toronto, Montréal et Québec. Dans tous les cas, la population locale devint si excédée que les autorités politiques se sentirent obligées de tenir des audiences publiques. Ces dernières ont toutes eu comme résultat le rejet en bout de ligne des plans grandioses mis de l'avant par les planificateurs urbains ou les architectes.

Généralement, le public s'opposait à quelque privatisation que ce soit du rivage de la ville. Dans l'esprit des gens, il semblait naturel que les rives urbaines demeurent communes à tous les citoyens.

On désirait aussi avoir la possibilité de marcher et de flâner près de l'eau, ainsi que de pouvoir l'utiliser — si possible — pour la baignade, la pêche, la plaisance, la voile ou autres usages analogues. La construction de condominiums étagés sur les quais, près de l'eau, suscita les oppositions les plus véhémentes, et on soutenait que de larges espaces ouverts étaient néces-

saïres pour la plupart des usages riverains de qualité. Dans le cas de Québec, après des années de débats acrimonieux, le gouvernement du Canada finit par comprendre qu'il ne fallait plus ériger des édifices en hauteur sur les quais, en plein devant le quartier maritime historique de Québec.

TRANSFORMER UN ANCIEN BASSIN EN PLAGE URBAINE ?

À l'heure actuelle, la lutte que se livrent durant plusieurs années des promoteurs immobiliers d'une part et des groupes de citoyens d'autre part pour la maîtrise et l'usage — privé ou public, tel était l'enjeu — de la façade fluviale de Québec est entrée dans une phase de latence.

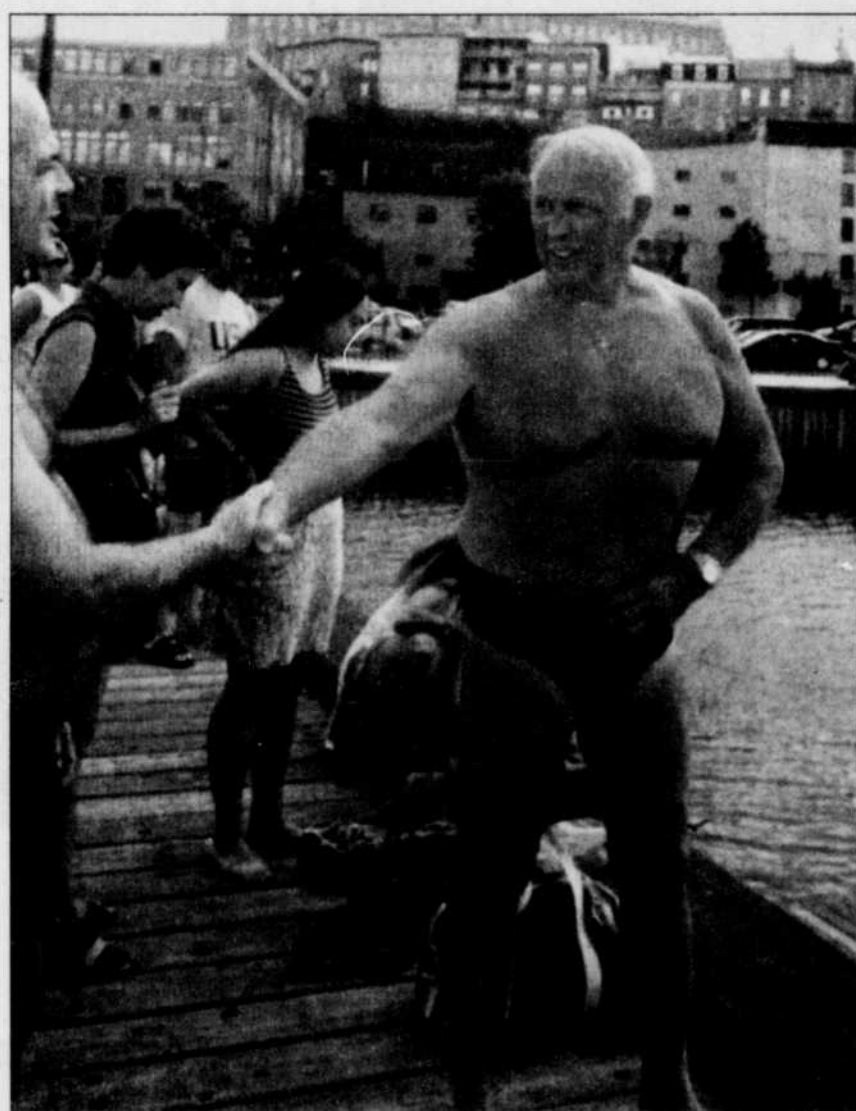
L'intérêt général se tourne maintenant vers le bassin Louise, un vaste plan d'eau construit de main d'homme, situé juste sous les murs de la Vieille Ville. Ce bassin maritime, une réalisation fort impressionnante de génie civil, a été construit vers 1880 et a été utilisé pour des fins de transport maritime et de manutention portuaire jusque vers les années 60.

L'endroit fut progressivement abandonné par les fonctions maritimes proprement dites. En 1982, il fut entièrement remis à neuf et consacré à la navigation de plaisance. Il est actuellement utilisé comme espace liquide de stationnement pour de dispendieux véhicules flottants; en d'autres termes, il s'agit d'une marina urbaine.

Un tel état de choses suscite une question bien simple: un tel bien public, occupant une position centrale dans la ville, doit-il pour toujours demeurer un espace liquide réservé à l'usage de quelques centaines de membres d'un club, lesquels possèdent ou bien les moyens de s'offrir un condominium sur ses rives ou bien ceux de payer pour le stationnement de leur bateau de plaisance ?

Ou encore: est-ce les gouvernements vont trouver l'énergie et posséder la vision nécessaire pour transformer ce grand lac urbain — propriété de tous les Canadiens —, en plage urbaine bien planifiée et bien administrée, ouverte à tous, dans l'intérêt de la majorité de la population ?

Il n'y a pas de doute que le second choix libérerait un important potentiel de développement. L'endroit pour-



Le célèbre nageur Jacques Amyot s'est déjà baigné au bassin Louise.

rait constituer une des principales attractions en toutes saisons pour les citoyens de Québec. En été, aux centaines de milliers de résidents permanents s'ajouteraient des millions de visiteurs et de touristes.

Il est reconnu que le potentiel balnéaire de Québec est encore à développer: après tout, Québec n'est pas différente de plusieurs villes françaises jouissant d'un accès au littoral. La plage municipale est souvent la principale attraction touristique de la ville et attire des milliers de visiteurs durant la belle saison.

Riche d'un lac urbain de bonne taille tel le bassin Louise — ce dernier justement situé sous les murs du vieux quartier, Patrimoine mondial de l'UNESCO —, Québec pourrait réussir tout aussi bien. (Durant les années 50, les quelques plages urbaines accessibles dans la région étaient noires de monde). En Amérique du Nord comme

en Europe, bon nombre de villes portuaires, qui jusqu'au XIX^e siècle avaient réussi à maintenir au moins un certain niveau d'accès et d'usage publics de leurs rives, ont alors été incapables de préserver ce service de base, soit des berges urbaines accessibles et propres, ouvertes à tous selon leurs besoins.

Ce fut souvent le cas lorsque, au cours de la Révolution industrielle, les ports en pleine expansion s'emparèrent graduellement de tout l'espace disponible au bord de l'eau. Ils privèrent ainsi fort efficacement des populations entières de quel que accès physique ou usages de plans d'eau, sans égard au degré de proximité entre lesdits plans d'eau et un habitat à haute densité de population.

ACCÈS ET USAGE DE L'EAU

Dans le cas de Québec, les habitants ont joui d'un accès direct et gratuit aux rivages de leur ville pendant une période d'environ 200 ans (1608 - 1808).

Un écrivain québécois, Philippe-Aubert de Gaspé, a confirmé qu'autour des années 1800 « la population mâle de la cité de Québec, à quelques exceptions près, savait nager... Quand la marée était haute durant la belle saison, les grèves étaient couvertes de baigneurs depuis le quai de la Reine jusqu'aux quais construits récemment sur la rivière Saint-Charles. Quant à nous, enfants, nous passions une partie de la journée dans l'eau, comme de petits canards. »

Aujourd'hui, deux siècles plus tard, plus personne ne peut même toucher à l'eau du fleuve à l'intérieur des limites de la ville — légalement —, encore moins se baigner quelque part.

Associer la vie au centre-ville et la baignade en eau libre ne semble pas évident à la plupart des citoyens. Jusqu'à une date récente, les plans d'eau aisément accessibles en milieu urbanisé demeuraient dans un état déplorable et peu d'améliorations pointaient à l'horizon.

Cependant, la situation a maintenant évolué dans plusieurs pays développés. C'est le cas notamment en ce qui a trait à la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent.

Grâce à un important effort de régénération entrepris par tous les niveaux de gouvernement, lesquels travaillent de concert dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, le grand fleuve revient progressivement à la vie.

Par conséquent, les gens cherchent à retrouver des usages fort populaires du fleuve, entre autres la natation et la baignade.

Cette amélioration considérable de la qualité de l'eau explique aussi comment il se fait que les eaux portuaires

soient d'une si bonne qualité dans le bassin Louise: côté santé, on pourrait s'y baigner en tout temps. Bien entendu, si le secteur

connaissait un usage public intensif telle une plage urbaine, des mesures seraient prises pour maintenir l'excellente qualité de l'eau.

En fait, le nouveau lac alors aménagé pourrait ne pas avoir besoin d'un échange liquide direct avec le fleuve Saint-Laurent.

Tricotez-vous un bas de laine sur mesure.

Laissez-nous vous aider à aiguiller vos investissements et vous pourriez gagner 5 000 \$ en fonds d'investissement. Pour savoir comment, recherchez notre annonce dans Le Soleil de mardi.

Fonds...
sur mesure™

Banque de Montréal

MD Marque déposée de la Banque de Montréal

	1	0,81	0,81	0,81
video	1447	3,50	3,25	3,25
seors	272	1,68	1,62	1,68 +0,18
seors	227	3,48	3,50	3,56 +0,06
seors	515	17,55	16,68	17,37 +0,56
seors	4	1,37	1,37	1,37 +0,06
seors	11	7,50	7,37	7,37 +0,13
seors	490	0,81	0,68	0,75 +0,06
seors	673	0,81	0,68	0,93 +0,21
seors	14	240337	00 336	00 336 +0,75

ance (franc)	0,2789
ance (drachme)	0,005936
el (shekel)	0,3668
el (lire)	0,000984
marque (dollar)	0,0168
on (yeni)	0,0424
on (peso)	0,1453
us-Bas (florin)	0,8592
us-Bas (tesoro)	0,009543
us-Bas (lira) (livre)	2,6214
us-Bas (rouble)	0,0933
us-Bas (scudo)	0,1772
us-Bas (dollar)	0,0483
us-Bas (bolivar)	0,00279

La Presse canadienne
videntes déclarés hier, trimestriels à
leur disposition, contrairement

	Indiv.	Div.	V(100)	haut	bas	fer.	chang.	F
technic	73	6.25	5.87	6.00	-0.25			G
pristr	14	1.06	1.06	1.06	+0.06			H

TORONTO (PC) — Voici les taux de devises étrangères, tels que fournis par

TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a fait un bond de 408,28 à 14 216,33.

NEW YORK (AP) — Au marché new-yorkais du pétrole, hier, le baril de brut léger saoudien se vendait à 9,87 \$ US, en hausse de 34 c, celui de Brent de la mer du Nord était offert à 11,72 \$ US, en hausse de 34 c; le West Texas Intermed était à 13,98 \$ US, en hausse de 55 c.

LONDRES (AP) — Les prix des métaux à la clôture, hier, en dollars US et par tonne.

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse dans une séance modérée, hier, au marché canadien des obligations. Les obligations à terme de deux ans étaient en baisse de 9¢ à 10 048\$; celles à terme de 10 ans ont chuté de 40¢ à 11 610\$; celles à long terme ont décliné de 55¢ à 13 610\$.

Le rendement des obligations canadiennes à 8 % échéant en 2023 s'établissait à 5,34%. L'argent au jour le jour était disponible à 5,25%. Ces données ont été fournies par RBC

[illegible]

GRANDE OPÉRATION **DES AMÉUBLEMENTS TANGUAY** **dans tous nos départements**

HITACHI

Écran géant **(217939)**

Image sur image
 à deux syntoniseurs
 Amplificateur stéréo
 de 24 watts
 Convergence numérique
 Télécommande multimarque
 illuminée
 Filtre-peigne numérique
 Entrée audio/vidéo
 avec connecteur
 Entrée S-Vidéo

55 po
 stéréo

GARANTIE
 24
 mois
 100% PIÈCES ET
 MAIN D'ŒUVRE

2599⁹⁵ \$

TOSHIBA

TOSHIBA **Écran géant** **(217972)**

Image sur image
 Capacité de 181 canaux
 Amplificateur stéréo
 de 28 watts
 Son ambiphonique avant
 Télécommande universelle
 2 entrées S-VHS
 «Color stream»

50 po stéréo

GARANTIE
 24
 mois
 100% PIÈCES ET
 MAIN D'ŒUVRE

2199⁹⁵ \$

RCA

Écran géant **(200790)**

Image sur image
 à deux syntoniseurs
 Amplificateur stéréo
 de 10 watts
 Son stéréo d'antenne SRS
 avec réduction de bruit
 dBx/SAP
 TV Guide Plus+
 Télécommande multimarque
 illuminée (44 touches)
 Filtre-peigne numérique
 Entrée audio/vidéo
 avec connecteur
 Entrée S-Vidéo
 Convergence numérique

61 po
 stéréo

GARANTIE
 24
 mois
 100% PIÈCES ET
 MAIN D'ŒUVRE

À l'achat de cet écran
 OBTENEZ
 GRATUITEMENT
 ce casque
 d'écoute sans fil
 une valeur de 149⁹⁵ \$

2599⁹⁵ \$

GARANTIE
 24
 mois
 100% PIÈCES ET
 MAIN D'ŒUVRE

52 po
 stéréo

2299⁹⁵ \$

RCA

Écran géant **(195167)**

Image sur image
 Convergence numérique
 Amplificateur stéréo
 de 10 watts
 Télécommande multimarque
 (44 touches)
 Filtre-peigne numérique
 Entrée audio/vidéo
 avec connecteur
 Entrée S-Vidéo

Payable
 l'an prochain
 en avril 1999*

www.tanguay.qc.ca

AMÉUBLEMENTS
TANGUAY
ÉLECTRONIQUE

AVANTAGE
 1-800

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE. UTILISEZ NOS LIGNES SANS FRAIS.

Ouvert le
 DIMANCHE

LEVIS
 5720, boul. Étienne-Dallaire
 (angle Kennedy)
 1 800 563-4511 (418) 833-4511

BEAUPORT
 535, boul. Sainte-Anne
 1 800 563-6282 (418) 667-6282

LES SAULES
 4875, boul. l'Ornière
 1 800 563-4411 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES
 2206, boul. des Recollets
 1 800 465-2200 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE
 822, boul. Sainte-Anne
 Route 132, Corré de Rimouski
 1 800 463-4411 (418) 725-4411

CHICOUTIMI
 1990, boul. Talbot
 1 800 363-4711 (418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
 245, H^e tel-de-ville
 1 800 510-4711 (418) 867-4711

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
 8955, boul. Lacrosse
 1 877 295-4411 (418) 226-4411

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.